



Rapport présidentiel

2022 - 2023

11 avril 2023

UNE SITUATION COMPLEXE

En février 2022, débutait la guerre en Ukraine à la stupéfaction générale. Le conflit a eu un impact conséquent sur le marché de l'énergie et a accentué drastiquement le risque de pénurie d'électricité, annoncé quelques mois plus tôt par le conseiller fédéral Guy Parmelin.



Les troubles géopolitiques ont aussi été l'une des causes de la hausse historique des tarifs de l'électricité, mettant en exergue notre dépendance au marché européen et le manque d'autonomie énergétique de la Suisse. En effet, le pays a bénéficié pendant des années des prix avantageux du marché, n'encourageant pas assez les incitations et investissements dans des sources de production indigènes.

En réaction à cette situation exceptionnelle, des mesures ont été prises à tous les niveaux. Qu'il s'agisse d'actions pour renforcer la sécurité d'approvisionnement, pour préparer OSTRAL, pour investir dans des installations de production renouvelable, ou simplement faire des économies d'énergie au quotidien, un bel élan a été ressenti, permettant de baisser la consommation. Le chemin est toutefois encore long : le conflit en Ukraine stagne, les liens avec la Russie ne se normaliseront pas avant des

Message du Président



L'année 2022 a été marquée par une situation géopolitique complexe, déstabilisant tout le secteur de l'énergie.

Entre risque de pénurie et hausse du prix de l'électricité, le tout s'ajoutant aux exigences de la transition énergétique, les distributeurs ont dû s'adapter, communiquer et plus que jamais accompagner leur clientèle. La plupart d'entre eux ont mené des campagnes pour sensibiliser aux économies d'énergie, en préparant en parallèle un plan d'action pour d'éventuels contingentements ou délestages. Heureusement, l'hiver doux a repoussé le risque de pénurie à l'année prochaine.

Dans ce contexte, les besoins de moderniser les réseaux et de développer des énergies renouvelables ne sont que plus urgents, afin d'accélérer la transition énergétique, d'atteindre les objectifs de la Stratégie 2050 et de renforcer l'autonomie du pays.

L'AVDEL sera aux côtés de ses membres dans tous ces défis.

années, les procédures pour construire des infrastructures énergétiques sont trop longues et mériteraient d'être simplifiées et accélérées.

Pour répondre à ces défis, les distributeurs d'électricité sont au premier plan. Acteurs-clés de la transition énergétique, ils développent leurs réseaux, mettent en place de Smartgrid et déploient le Smart metering. Plusieurs d'entre eux investissent dans des installations de production et proposent des solutions énergétiques innovantes à leurs clients. L'AVDEL est à leurs côtés en défendant, auprès des autorités, des conditions-cadres favorables à la bonne marche de leurs activités. Bien qu'encore trop répandue, l'image de tireurs de câbles n'est plus d'actualité ; cette crise est l'occasion de le faire comprendre.

Activités de l'AVDEL

UN DÉFI NOMMÉ OSTRAL

Les tensions géopolitiques actuelles ont fortement accentué les risques de pénurie hivernale d'électricité pour. En conséquence, la Confédération a actualisé le plan OSTRAL qui comprend quatre niveaux d'action. L'appel à faire des économies d'énergie, soit la première phase, est en cours depuis le mois d'août 2022. En parallèle, les distributeurs ont dû préparer un plan d'action en cas de mise en œuvre de la phase 4, à savoir des délestages cycliques imposés à toute la population. Plusieurs d'entre eux ont également pris des mesures pour informer et accompagner les clients dits « gros consommateurs » (+100 000 kWh/an) en prévision d'une éventuelle activation de la phase 3, à savoir des contingentements.

Fin 2021, l'AVDEL avait coordonné ses membres pour un envoi simultané d'un courrier d'information à ses clients « marché ». Elle attend désormais de nouvelles directives de la Confédération pour coordonner de nouvelles actions communes.

En outre, l'association a été beaucoup sollicitée par les médias pour expliquer la situation et conseiller la population en matière d'économies d'énergie.

HAUSSE HISTORIQUE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ

Le prix de l'électricité a connu une hausse généralisée en 2022, causée par divers facteurs, à commencer par le conflit en Ukraine qui a provoqué un renchérissement record des matières premières. Le gaz, en partie utilisé pour produire de l'électricité, est particulièrement concerné. Mentionnons également les incertitudes d'approvisionnement auprès des centrales nucléaires françaises, dont la moitié était à l'arrêt pour des raisons techniques et de maintenance, ainsi que les difficultés de remplissage des barrages dues à la sécheresse.

Pour ces raisons, les tarifs ont augmenté de 30 à 70% en Valais, selon les distributeurs. Cette problématique est étroitement liée aux risques de pénurie et met en exergue une dépendance trop forte de la Suisse au marché européen. La transition énergétique et les investissements dans des installations de production indigènes sont là aussi la solution incontournable.

Pour préparer la population à une hausse importante des prix, l'AVDEL a tenu une conférence de presse en mai 2022, à l'occasion de son assemblée générale. Cette communication commune a permis de diffuser l'information et de l'expliquer d'une seule voie aux principaux médias de la région.

MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

La transition énergétique nécessite un réseau performant en mesure d'assumer les productions décentralisées et l'essor de la mobilité électrique. Ce réseau doit également être « intelligent » et permettre de mesurer efficacement la consommation et la production d'énergie, faisant de l'implémentation du Smart metering un enjeu stratégique.

Pour répondre à ces défis, les distributeurs d'électricité investissent massivement dans la modernisation et le développement de leur réseau. L'AVDEL au niveau cantonal et l'AES au niveau fédéral veillent à ce que les conditions-cadres et les évolutions législatives soient favorables à de tels investissements.

SMART METERING : UN ENJEU CLÉ

Les distributeurs d'électricité ont poursuivi l'installation des compteurs intelligents (Smart meters ou compteurs communicants) chez leurs clients. Faisant partie intégrante de la Stratégie énergétique 2050, ces compteurs donneront accès à la consommation journalière de chaque ménage en temps réel. Tout un chacun sera ainsi en mesure de suivre sa courbe de charge et d'adapter ses habitudes afin d'optimiser sa consommation. Selon les exigences de la Confédération, 80% des compteurs électriques au moins devront être remplacés d'ici la fin d'année 2027.

LOI SUR L'ÉNERGIE

En 2022, l'AVDEL a régulièrement échangé avec les autorités sur le projet de Loi cantonale sur l'énergie (LcEne), par exemple pour les aspects techniques relatifs à la transition énergétique. Les présidents de la faïtière et de la Commission Economie et Energie du Grand conseil ont notamment eu l'occasion de se rencontrer. L'association a répondu à la consultation. En parallèle, elle a étudié les évolutions législatives et projets de loi au niveau fédéral.

En février dernier, la première mouture, moins exigeante en matière de transition énergétique que le projet mis en consultation, a été acceptée par le Parlement valaisan. Le vote final n'ayant toutefois pas atteint les deux tiers requis, le texte sera débattu une seconde fois.

JOURNÉES THÉMATIQUES

En 2022, l'AVDEL a participé à deux journées thématiques. Organisée par l'Etat du Valais, l'AVPEE et l'AVDEL le 4 mai, la première a porté sur la cybersécurité, sujet clé pour les acteurs de l'énergie, tout particulièrement dans le contexte géopolitique actuel où le nombre de cyberattaques a fortement augmenté.

La seconde intervention s'est déroulée le 31 mai dans le cadre de l'Energy Forum et s'est intéressée à l'activité des distributeurs d'électricité. Organisé par la HES-SO Valais Wallis en collaboration avec l'Etat du Valais, l'événement rassemble chaque année plus de 400 participants. Il a permis d'aborder de multiples thèmes, dont OSTRAL, le risque de pénurie et l'électrification de la transition énergétique.

PROMOUVOIR NOS MÉTIERS ET LES FORMATIONS

Dans beaucoup de secteurs, le manque de main d'œuvre est un problème réel. C'est le cas dans le domaine l'électricité où les apprentis comme les professionnels confirmés sont de plus en plus difficiles à trouver. Cela pourrait avoir des impacts sur la transition énergétique et la capacité des distributeurs de relever les nouveaux défis. En effet, pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération et le Canton, un accompagnement de la population est nécessaire et indissociable d'une formation professionnelle adaptée.

En mars 2023, l'AVDEL a tenu un stand au Salon des Métiers et Formations « Your Challenge » de Martigny, en collaboration avec la CIFER. Repoussé en 2022 en raison du Covid, l'événement a connu une belle édition 2023 avec pas moins de 26 000 visiteurs et la présentation de plus de 400 métiers. Une occasion privilégiée de présenter nos métiers auprès de jeunes à la recherche de leur voie. La prochaine édition aura lieu en 2025.

L'AVDEL a également dédié une partie de son nouveau site internet à l'offre de formations de base, supérieures ou continues, afin d'offrir une information globale et condensée avec des renvois pertinents.

DEUX DÉPARTS DU COMITÉ

L'exercice est également marqué par le départ de deux membres du comité, Alain Bregy et Hans Peter Burgener.

Directeur de EVWR, Alain Bregy a été élu au comité en 2009 comme représentant des FMV, puis d'EVWR et est devenu vice-président en 2022.

Hans-Peter Burgener, pour sa part, s'est investi pour l'association depuis 2012 et comme vice-président, en parallèle de ses fonctions de directeur précédemment chez EnBAG et désormais chez FMV. En 2015, il avait fonctionné comme président ad interim de l'AVDEL et mené l'Assemblée générale, la santé du Président Vaudroz ne lui permettant plus de faire face à ses engagements.

Au nom de l'AVDEL, je les remercie chaleureusement pour leur engagement en faveur de notre secteur d'activité, ainsi que pour la richesse des échanges et de la collaboration.

OBJECTIFS 2023

En 2023, l'AVDEL poursuivra sa communication concernant la hausse des prix, afin de sensibiliser la population à cette problématique durable, après des années avantageuses.

Concernant la loi cantonale sur l'énergie, après avoir répondu à la consultation, elle attend désormais la seconde lecture. L'association suivra par ailleurs de près les évolutions et projets législatifs, tant au niveau fédéral que cantonal, et continuera à s'entretenir régulièrement avec les autorités.

Elle sera également présente lors de journées thématiques, notamment à l'édition 2023 du Energy Forum qui portera sur l'approvisionnement hivernal et ses infrastructures.

Philippe Délèze, Président

*Association Valaisanne des Distributeurs d'Electricité
Verband der Walliser Strommverteiler*